



# Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
5 juin 2025  
Français  
Original : anglais

## Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

### Soixante-deuxième session

Bonn, 16-26 juin 2025

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

### Questions d'organisation

### Adoption de l'ordre du jour

## Ordre du jour provisoire annoté

### Note du Secrétaire exécutif

#### Additif

## Ordre du jour provisoire supplémentaire

### I. Introduction

1. Le 3 juin 2025, le secrétariat a reçu une demande, soumise par l'État plurinational de Bolivie au nom des pays en développement animés du même esprit, visant à inscrire un point à l'ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA)<sup>1</sup>.

2. Conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, et avec l'accord du Président du SBSTA, cette question est inscrite à l'ordre du jour provisoire supplémentaire en tant que point 15.

### II. Ordre du jour provisoire supplémentaire<sup>2</sup>

3. L'ordre du jour provisoire supplémentaire de la soixante-deuxième session du SBSTA, proposé après consultation du Président du SBSTA, est le suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour ;
  - b) Élection des membres du Bureau autres que le Président ;
  - c) Organisation des travaux de la session ;
  - d) Activités prescrites.

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/647279>.

<sup>2</sup> Les points de l'ordre du jour qui sont communs aux soixante-deuxième sessions respectives du SBSTA et du SBI sont signalés par un astérisque.



3. Questions relatives au bilan mondial : éléments de procédure et de logistique du processus de bilan mondial dans son ensemble\*.
4. Recherche et observation systématique.
5. Questions relatives à l'adaptation :
  - a) Objectif mondial en matière d'adaptation\* ;
  - b) Examen des progrès accomplis par le Comité de l'adaptation, de son efficacité et de son fonctionnement\* ;
  - c) Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
6. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques :
  - a) Rapport annuel commun 2024 du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques et du Réseau de Santiago pour la prévention, la réduction et la prise en compte des pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques\* ;
  - b) Examen du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques\*.
7. Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et l'application des mesures correspondantes\*.
8. Programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste\*.
9. Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris\*.
10. Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire\*.
11. Questions relatives au fonctionnement du mécanisme pour un développement propre.
12. Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris : programme de travail relevant du cadre pour les démarches non fondées sur le marché visées au paragraphe 8 de l'article 6 de l'Accord de Paris et dans la décision 4/CMA.3.
13. Questions méthodologiques :
  - a) Interface d'accès aux données relatives aux gaz à effet de serre ;
  - b) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux ;
14. Coopération avec d'autres organisations internationales.
15. Promouvoir la coopération internationale et répondre aux préoccupations liées aux mesures unilatérales de lutte contre les changements climatiques qui ont un effet restrictif sur le commerce\*.
16. Questions diverses.
17. Clôture et rapport de la session.

### III. Annotations

#### 15. Promouvoir la coopération internationale et répondre aux préoccupations liées aux mesures unilatérales de lutte contre les changements climatiques qui ont un effet restrictif sur le commerce\*

4. *Rappel* : Le 3 juin 2025, le secrétariat a reçu une demande, présentée par l'État plurinational de Bolivie au nom des pays en développement animés du même esprit, visant à inscrire cette question aux ordres du jour provisoires des soixante-deuxièmes sessions respectives du SBSTA et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI)<sup>3</sup>. Conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur appliqué, la question a été inscrite aux ordres du jour provisoires de ces sessions.

5. *Mesure(s) à prendre* : Le SBSTA et le SBI seront invités à prendre toute mesure qu'ils jugeront appropriée.

---

<sup>3</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/647279>.